



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 69735

Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des veufs qui ont travaillé à l'instar de leur conjoint et qui se retrouvent subitement avec la moitié des ressources antérieurement disponibles pour le ménage. En effet, alors que chacun des deux conjoints a acquitté les cotisations au régime de base et au régime des retraites complémentaires, les veufs ne perçoivent plus que la moitié de la retraite du conjoint disparu. Tout se passe comme si celui-ci n'avait jamais cotisé au régime de base ; pourtant, c'est bien le ménage qui a supporté la totalité des cotisations. Elle lui demande donc quelles mesures elle compte prendre pour remédier à cette injustice qui défie les lois de l'arithmétique.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69735

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 décembre 2001, page 6876